

voir sur le pont, et, avec d'autres enfants, j'étais dans la foule assez nombreuse. Des gens discutaient avec vivacité sur les mesures à prendre, sur ce qu'il fallait faire ou ne pas faire et, bien entendu, chacun donnait son avis. C'est alors que j'entendis un ouvrier, qui ne m'avait certainement pas remarqué, et qu'il me semble voir encore à plus de cinquante années de distance, qui disait aux autres d'un ton très convaincu: " Ah, si M. Adrien était là, cela ne se passerait pas comme cela. "

C'est bien peu de chose, ce n'est rien, et pourtant, mieux que de longs discours, cette naïve réflexion d'un homme du peuple, prêtant à mon père le pouvoir singulier d'arrêter les glaces ou de les faire fondre, montre son influence et son autorité.

Autre petit fait. A la distribution des prix de 1880, j'eus le prix d'honneur de l'école et à cette occasion j'entendis encore la réflexion d'un assistant: " Même s'il n'avait pas mérité son prix, il aurait fallu le lui donner par reconnaissance et en souvenir de son père " .

J'en ai assez dit pour que mes enfants et petits enfants puissent être fiers de leur grand-père et qu'ils cherchent à se montrer dignes de lui .

Caen l'Étape le 13 juillet 1979

lettre écrite
à mon père et à mon
mère alors au Mont-
Dore, quelques semaines
avant la mort de mon père
j'ai été un peu
plus de 9 ans,
à l'école

Ma chère maman et mon
cher
papa

D'après le menu que vous avez envoyé
je vois bien qu'on trouve encore quel-
que chose au Mont-Dore. Je
vous dirais seulement aujourd'hui
que le thermomètre marque à dix
heures ^{dimanche} 15 centigrads. Jeudi et Vendredi
si il pleurait toute la journée
le feu la rivière était si haute que
on voyait passer du foin toute la
journée, la rivière allait déborda

Mais samedi il a fait très-beau
et on croyait dans la journée que ce
beau temps continuerait. Mais
aujourd'hui le mauvais temps
a recommencé et on est de
nouveau enfermé dans la chambre.
La ^(dent) jénoïde de papa Cotor est
tombée mais maintenant il y en
a deuse. Aujourd'hui il y a eut
des une messe de huit heures et
on a annoncé qu'on ferait une
messe Lundi pour le beau temps.
Papa dans son costume de bain nous

a fait beaucoup rire. Maman
Camille a fait un petit voyage à
Bertrichamps pour déposer ses ^(sont confus) jénoïdes.
Adieu je pense bien à vous et je vous
embrasse de tout mon cœur

Louis Sadoul

M. ADRIEN SADOUL

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES

La mort qui n'épargne rien vient de nous enlever un de nos meilleurs amis, Adrien Sadoul.

Depuis longtemps malade, seul il gardait encore quelques illusions sur son état ! et pourtant la nouvelle de cette mort, qui ne cachait plus ses approches, nous surprit comme un coup inattendu. On ne se fait point ainsi à l'idée de perdre ceux que l'on affectionne, ceux que l'on sent vivre près de soi, ceux qui ont en quelque sorte une place dans notre propre vie.

Tous ceux qui ont connu Sadoul, même ses adversaires politiques, n'ont que des regrets pour cet homme de bien : c'était une bonne et loyale nature. Sous des dehors toujours simples et bienveillants, il cachait une chaleur d'âme qui le poussait au dévouement, un cœur sincère qui rendait sa familiarité sûre. Un grand bon sens, un esprit à la fois juste et généreux lui traçaient sa ligne de conduite.

Sa carrière d'homme public est bien connue de tous par ici. Sadoul débuta par le dévouement. Il revenait de Strasbourg où il avait fait des études médicales, quand éclata à Raon-l'Étape le choléra, terrible et épouvantable épidémie qui sévit alors avec une rigueur exceptionnelle et dont personne ne perdra de longtemps le souvenir. Beaucoup fuyaient devant le fléau : Sadoul ne calcula pas le danger. Jour et nuit on le trouva debout, prodiguant des soins aux malades et luttant contre le mal avec un absolu désintéressement : il ne quitta pas un instant le champ de bataille ; c'est par là qu'il débuta dans la vie publique.

La suite répondit au commencement. Appelé à faire partie de l'administration municipale pendant la guerre, il sut, en ces temps difficiles, se faire de nouveau apprécier de ses concitoyens. Personne à Raon-l'Étape n'a oublié la fermeté, la sagesse et le patriotisme qu'il sut apporter dans l'exercice de ses fonctions. Il fallait de pareils hommes pour soutenir les populations dans les rudes époques de l'invasion : on ne les rencontra alors malheureusement pas partout.

Après la guerre, les électeurs républicains du canton de Raon-l'Étape envoyèrent Sadoul au Conseil général. Ce ne fut point sans de sérieuses difficultés qu'on le décida à accepter cet honneur dont nul n'était et ne se montra plus digne que lui.

Sur ce nouveau terrain, Sadoul développa des qualités nouvelles, et notre assemblée départementale l'appela à faire partie de son bureau comme secrétaire. Le président du Conseil général, M. le sénateur Claude, a rendu un hommage mérité aux services que Sadoul prodigua à ses concitoyens dans cette nouvelle situation.

Mais il est de ces services sur la valeur desquels on n'insistera jamais assez ; nous voulons parler de ceux que Sadoul a rendus à la cause républicaine.

Oui, cet esprit indépendant, ce cœur généreux était républicain, républicain sincère et convaincu, républicain par tempérament, car cette opinion attire et conquiert les natures larges et loyales. Sadoul était encore républicain par patriotisme ; son cœur s'était déchiré au spectacle de tous les malheurs de son pays, déshonoré par les ignominies du régime impérial. Et lorsque, comme nous tous, il assista au spectacle honteux des basses et odieuses intrigues de tous ces monarchistes ligués contre la République, au risque de compromettre le relèvement de la France, tous les instincts honnêtes de ce cœur loyal se révoltèrent et il voua au régime de l'ordre moral intronisé par ces gens de menottes, qui heureusement ne purent infliger à la France que les trois cents coups de fouet que Xerxès fit donner à la mer, Sadoul voua à ce régime la haine que méritait celui qui s'était effondré dans la boue sanglante de Sedan.

Ce sentiment d'aversion ne resta point platonique. On n'a pas oublié dans le canton de Raon-l'Étape, dans l'arrondissement de Saint-Dié, et on n'oubliera pas de sitôt la guerre que Sadoul fit aux hommes de l'ordre moral et les coups qu'il porta à leurs candidatures. Rien ne lui coûtait pour servir ses amis et combattre les ennemis de la démocratie.

Ainsi, il est mort, cet ami sincère, ce bon républicain. Au près de la douleur des siens, de sa famille, de ces deux petits enfants qui, malgré leur jeune âge, sentent déjà si cruellement l'irréparable perte qu'ils viennent de faire, à côté de ces regrets déchirants, des amis osent à peine parler du chagrin qu'ils éprouvent : et cependant ce chagrin est profond. Toute une région, en perdant Sadoul perd un homme dévoué à ses intérêts matériels et moraux, un sage conseiller, un protecteur serviable : nous, nous perdons un ami bien cher, bien ancien, un ami intime : nous ne le remplacerons pas : voilà pourquoi nous osons parler de notre douleur.

Hélas ! à chacune de ces séparations on sent quelque chose de son cœur s'en aller !

Adieu Sadoul, adieu pour jamais !

(Extrait de la *Gazette Vosgienne*, du 21 septembre 1879).

LES OBSÈQUES DE M. ADRIEN SADOUL

La ville de Raon-l'Etape a un aspect morne et triste. Rue de la gare, un drapeau tricolore est recouvert d'un long voile noir. On ne rencontre que de très-rares passants dans les rues. La population se recueille comme au lendemain d'un grand événement.

A dix heures 1/2, 1,500 personnes, le crêpe au bras, stationnent dans les rues qui entourent la maison Sadoul. Jamais, d'après les anciens, on n'a vu pareille foule à Raon-l'Etape. Citons quelques noms pris au hasard : M. le Préfet, accouru d'Alsace, où il passe son congé ; M. Claude, des Vosges, sénateur ; M. Meline, député ; MM. Lung, Poupard, Georgeon, conseillers généraux ; M. le Sous-Préfet de Saint-Dié ; M. Vatin, secrétaire général de la Préfecture ; MM. Durupt et Kah, conseillers d'arrondissement ; MM. les maires de toutes les communes du canton ; un nombre considérable de conseillers municipaux, la petite commune de Saint-Remy en a huit pour son compte ; M. Queuche, maire de Saint-Dié ; M. le président du tribunal de St-Dié ; M. Tanant, juge de paix à Epinal ; M. Fournier, directeur des chemins de fer des Vosges ; M. l'ingénieur Colin ; M. le docteur Jacquot, de Senones, ancien conseiller général ; M. le chef du secrétariat du Conseil général ; M. le chef de cabinet du Préfet ; M. Dufour, ancien proviseur ; M. le docteur Stüttel ; les douaniers et leur officier, etc. L'énumération deviendrait trop longue. Il suffit de dire que toutes les notabilités de l'arrondissement de Saint-Dié, amies et adversaires politiques du défunt, avaient tenu à

donner un suprême témoignage de sympathie à la mémoire de notre ami si regretté. M. Jules Ferry qui demandait chaque jour un bulletin de la santé de son ami, avait été rappelé samedi à Paris par les grands devoirs de son ministère ; Madame Jules Ferry a suivi le triste cortège.

Le cortège se met en marche à onze heures. D'abord les élèves des écoles de garçons dirigés par M. Taillard, officier de l'instruction publique, les petites filles ; les cent hommes de la compagnie de sapeurs-pompiers dirigés par leurs officiers, M. le capitaine Michel, M. le lieutenant Pierre, M. le sous-lieutenant Bruant. Puis vient le cercueil couvert de fleurs, et entouré de MM. Claude, Meline, Boegner, Cosson, maire de Raon, des membres de la fanfare conduits par leur digne directeur M. Berthelot. M^{me} Sadoul, accablée par la douleur, s'appuie sur le bras de son frère. M. le général de division Colin, venu exprès de Paris, accompagne M. Sadoul père et M. Sadoul fils, procureur de la République à Boulogne. L'église est remplie.

C'est à midi et demi, que l'on se dirige vers le cimetière. On passe près du monument commémoratif de 1870, à l'érection duquel M. Sadoul a concouru. C'est avec peine que le cortège arrive au caveau de famille. Quand les prêtres se sont retirés, M. Claude, sénateur, président du Conseil général, a pris la parole en ces termes :

« La vie, Messieurs, a de ces retours cruels. La mort a de ces surprises foudroyantes. Adrien Sadoul avait 38 ans, et déjà le voilà enlevé à l'amour de sa famille, à l'affection de ses amis, aux sympathies de tous les habitants de ce pays qu'il a tant aimé et qu'il a si bien servi.

« Je le vois encore, il y a huit ans, choisissant son siège à la gauche du Conseil général, où le canton de Raon-l'Etape l'avait envoyé. Adrien Sadoul était le plus jeune d'entre nous. Ce n'était pas le moins courageux ni le moins éclairé. Nous étions au lendemain de nos désastres. Sadoul quittait les fonctions municipales où il s'était prodigué pendant la guerre, pour venir prendre part à la reconstitution de ce département envahi, pillé, meurtri et finalement démembré, à ce point qu'il saigne encore de la blessure qui lui a été faite.

« Adrien Sadoul m'ouvrait alors son âme de patriote. Son plus cher souci était de voir sa ville natale, son département, sa chère France débarrassés enfin des hôtes odieux qu'une guerre follement entreprise nous avait imposés. Le conseil général ne méconnut pas un seul instant tout ce qu'il y avait, dans ce jeune collègue, de raison et de courage, de méditation et de fermeté. Il choisit Sadoul pour l'un de ses secrétaires et il en fit son délégué à la Commission départementale.

« Comme président du Conseil général, j'ai pu, mieux que personne, apprécier les rares qualités d'Adrien Sadoul. Sa correspondance avec moi fut

toujours suivie. Dans ces deux dernières années, elle devint encore plus active. Il semblait qu'Adrien Sadoul eût le pressentiment de sa fin prochaine, et qu'il craignit de n'avoir plus le temps de faire tout le bien que son amour pour son pays lui avait fait rêver. Aucun détail de l'administration départementale ne lui échappait; aucune réclamation n'arrivait jusqu'à lui sans qu'il l'étudiât; aucune supplique ne le laissait froid et indifférent. Ceux-là sont nombreux à qui il a rendu service. Aussi la reconnaissance publique le suit-elle dans la tombe et je puis dire que jamais ses concitoyens ne perdront la mémoire de ses bienfaits.

« Ce sont ces sentiments d'éternel regret, ce sont ces pieux souvenirs qui apportent à la digne veuve de notre ami la plus efficace, la plus douce des consolations, après celle de retrouver dans ses deux fils l'image et les vertus de leur père. Guidés par une telle mère, les deux fils d'Adrien Sadoul seront dignes de lui, et sa famille, que nous entourons ici de notre douleur et de notre respect, ne cessera pas de donner à la Patrie des serviteurs fidèles et dévoués.

« Et maintenant, Messieurs, j'adresse à Adrien Sadoul votre dernier adieu et le mien. Adieu, cher ami! adieu Sadoul, adieu! »

Les dernières paroles de l'orateur sont entrecoupées de sanglots. Tous les visages sont mouillés par les larmes. Les pauvres, les humbles pleurent leur bienfaiteur, la douleur étouffe les cœurs amis, les regrets sont partagés même par les hommes que le défunt a combattus toute sa vie.

M. Cosson, maire de Raon, s'incline devant la tombe ouverte, et dit d'une voix émue :

« Cher Sadoul, les liens qui nous unissaient, une inaltérable amitié, tout me fait un devoir de maîtriser la douleur qui m'étreint, pour t'adresser au nom de la ville de Raon-l'Étape qui te doit tout, un éternel adieu.

« J'ai été le compagnon inséparable de tes luttes et le confident de tes pensées; quand tu combattais le bon combat pour la France d'abord, pour la République ensuite. — Dans la vie publique comme au sein de ta chère famille, j'ai pu, mieux que tout autre, apprécier en toi la droiture de l'esprit, la bonté du cœur, toutes ces qualités enfin qui t'avaient gagné non seulement l'estime, mais je le dis bien haut, l'affection générale.

« Car cette bonté ne se traduisait pas seulement en paroles. — Elle vivait dans tes actes. Tu as prodigué sans relâche, depuis quinze ans, l'iné-

puisable charité de ton cœur, partout où il y avait du bien à faire et un service à rendre. Tu as épuisé, à remplir ces généreux devoirs que tu t'étais imposés, jusqu'aux dernières forces, jusqu'au dernier souffle de ta vie.

« Aussi ta mémoire sera fidèlement gardée par tous ceux qui l'ont connu et aimé; ton souvenir vivra chez tous les hommes qui honorent la noblesse du caractère, les fières convictions, l'ardent patriotisme.

« Adieu honnête homme, adieu vaillant citoyen, adieu, adieu! »

M. Michel, capitaine des pompiers, dit d'un ton dont la fermeté dissimule l'émotion :

« Messieurs, au nom des officiers, sous-officiers et sapeurs de la compagnie, permettez-moi d'adresser un adieu à notre ancien et regretté capitaine.

« Tous, nous aimions sincèrement celui qui vient d'être enlevé, trop jeune, hélas! à sa famille et à ses nombreux amis. Certes, nous ne pouvions placer notre affection dans un cœur plus digne. Toujours il aimait la compagnie et il lui fut constamment dévoué.

« Puisse notre profonde affliction lui montrer la sincérité de nos regrets.

« Ami Sadoul, au nom de la compagnie, reçois avec ces couronnes notre dernier adieu, l'adieu du cœur. »

Et il dépose les trois couronnes de fleurs naturelles et d'immortelles que M. Bruant avait été chercher à Nancy, et qui étaient portées par les sous-officiers.

M. Berr, directeur de la fanfare, s'approche et commence : « C'est au nom de la fanfare raonnaise que je viens dire un dernier adieu.... » et sa voix s'éteint dans un sanglot. Ving-cinq couronnes d'immortelles tombent à la fois dans la fosse.

L'émotion est à son comble. La foule se retire sous le poids de la plus pénible et de la plus douloureuse impression.

La vie de notre ami n'a pas été complètement rappelée; c'est un champ vaste et fertile où il y a toujours à glaner un bienfait, un dévouement, un exemple. On aurait pu longtemps discourir; mais à quoi bon quand la grande voix de la reconnaissance publique s'est prononcée d'une manière si unanime et si spontanée?

(Extrait du *Mémorial des Vosges* du 17 septembre 1879).

124

MA MERE

Les mots sont trop froids pour dire suffisamment tout ce que ma mère a fait pour nous, sa profonde affection, son dévouement sans limites de tous les jours et de toutes les heures et aussi son souci de faire de nous des hommes. Mon frère et moi avons eu la satisfaction de l'entourer d'une affection semblable à celle qu'elle nous portait et d'essayer de lui rendre une partie de ce que nous lui devions. Elle fut la meilleure des mères pour me servir d'une expression devenue banale, mais il n'y en a point d'autres.

Mon frère et moi, nous sommes toujours efforcés d'être de bons fils. Ici et là, dans ces notes, on trouvera d'elle quelques souvenirs, et il en est d'autres, soit dans mon journal de guerre, soit dans les lettres que je lui écrivais, quand je n'étais pas près d'elle, et dont elle a conservé une grande partie.

veuve à 35 ans, elle ne songea pas un seul instant à se remarier. Sa vie ne devait plus avoir qu'un devoir et qu'un but: celui de nous élever. A la mort de mon père, j'avais neuf ans, mon frère sept. La tâche était rude et longue, ma mère n'y faillit pas un seul instant. voici sur elle quelques détails.

Son enfance et sa jeunesse à Saint Dié ne présentent, à ma connaissance, rien de particulier. Elle fut élevée au pensionnat du Beau Jardin à Saint Dié, puis elle passa deux ou trois ans chez les Dominicaines à Nancy. Elle s'y trouvait en 1859 et elle rappelait parfois les cérémonies qui avaient eu lieu à l'occasion de la guerre d'Italie.

Ma mère reçut en somme l'instruction et l'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie d'alors. Comme toutes, elle prit des leçons de piano, mais avec le même succès que nous devions avoir plus tard mon frère et moi, ce qui veut dire qu'elle n'entendait rien à la musique.

Par contre, elle avait un assez joli talent de dessin et de peinture. Elle peignit un beau missel, inspiré par le superbe missel du moyen âge qui se trouve au musée de Saint-Dié. Ce missel lui servit de livre d'heures pour son mariage en 1869, elle en fit cadeau à ma femme lors de notre mariage. Il a servi à toutes les cérémonies heureuses de la famille depuis près de 70 ans (mariages, premières communions). Plus tard, elle fit un second missel semblable, peut-être même peint avec plus d'habileté, mais qui n'avait pas les mêmes souvenirs et qu'elle donna à mon frère et à ma belle-soeur.

Après la mort de mon père, pour se distraire de son chagrin, elle fit beaucoup de peinture sur faïence; nous avons d'elle bien des objets et notamment un beau et amusant service de table que nous appelons le service bleu. (à Tant Margot)

Rien de particulier non plus dans son existence à Raon après son mariage, sinon qu'elle fut pour son mari une femme aimante et dévouée. Après la mort de mon père, sa personnalité s'affirma et elle prit dans la famille, une place prépondérante. Une grande affection la liait à mes grands-parents qui lui étaient reconnaissants du dévouement éclairé qu'elle apportait à l'éducation des enfants de leur fils aîné mort si jeune.



Ma mère
(1915.)

Ma mère était une jolie femme, grande, brune, aux yeux noirs, elle avait une santé superbe. Malheureusement, une maladie assez grave la lui fit perdre assez jeune. Dans l'hiver de 1890, à un âge critique, elle fut atteinte de grippe infectieuse, qu'on appelait alors l'influenza, et elle ne s'en remit jamais complètement. Elle avait été jusqu'à là extrêmement active, elle dut ensuite se ménager et prendre beaucoup de précautions. Le cœur avait été atteint et, peu à peu, l'exercice lui devint pénible.

Elle avait un très gros appétit, un estomac qui aurait digéré des cailloux, par surcroît, elle aimait la bonne chère; on pouvait la dire même très gourmande ou très gourmet au choix; elle avait les habitudes de l'époque, avec des repas trop copieux et, par surcroît, des tendances à grossir, tant et si bien que, le manque d'exercice aidant, elle prit un embonpoint qui fut funeste à sa santé. La marche même fut difficile, elle prit l'habitude de vivre sur son fauteuil à lire ou à travailler, et l'immobilité et des douleurs rhumatismales amenèrent une ankylose complète des membres inférieurs.

Il s'ensuivit aussi un mauvais fonctionnement des reins. Les premières crises passèrent assez inaperçues, une crise plus grave se produisit en octobre 1913 quand elle se trouvait à Raon. Elle ne devait plus quitter Raon, elle y était au moment de la guerre et de l'invasion allemande en août et septembre 1914. Malgré des crises d'urémie assez fréquentes, sa santé se maintint plus longtemps qu'on ne pouvait l'espérer; mais elle allait peu à peu en s'affaiblissant. Elle était restée bonne et affectueuse;

les derniers mois seulement, elle cessa d'être elle-même. Elle mourut le 25 mars 1920. Bien que je fusse préparé à sa mort, que celle ci fut presque une délivrance, j'en éprouvai tout naturellement un très violent chagrin.

Mon père François Xavier Meyer, était né à Colmar le 8 avril 1805, il mourut à Saint Dié le 5 avril 1876, sa mère, Pauline Elisabeth Tisserant, née le 24 octobre 1818 à Saint Dié, y mourut le 17 mai 1873.

Je sais en somme assez peu de choses sur la famille de mon grand père maternel. Sa mère était une Muller, dont les frères et les sœurs ont eu pour descendants les familles Stouls, Christ Breitel et Arnould. Nous n'avons plus guère de relations avec les uns et les autres, sauf avec certains Stouls et surtout avec Marie Christ, religieuse du Carmel à Paris.

Alexandre Stouls, cousin germain de mon grand-père, s'était fixé à Saint Dié où il était maître de Postes, situation alors importante; il avait l'entreprise des diligences et voitures publiques de la région; en somme directeur des transports sur les chemins de fer. Il fit une très grosse fortune, fut un Vainqueur à l'école polytechnique, pendant quelque temps sous-préfet sous le gouvernement de Mac Mahon, qui n'a laissé que des filles, dont l'une vient passer encore ses vacances à Saint-Dié.

Alexandre Stouls fit venir mon grand-père à Saint Dié. Celui-ci resta un certain temps dans les postes et les transports avec son cousin, puis il s'associa avec M. Christel, dont les

LA FAMILLE DE MA MERE

Ma mère Louise Pauline Meyer est née à Saint Dié, près de l'église saint martin, le 29 juillet 1844.

Son père François Xaver Meyer, était né à Colmar le 8 avril 1805, il mourut à Saint Dié le 5 avril 1876, sa mère, Pauline Elisabeth Tisserant, née le 24 octobre 1818 à Saint Dié, y mourut le 17 mai 1878.

Je sais en somme assez peu de choses sur la famille de mon grand père maternel. Sa mère était une Muller, dont les frères et les soeurs ont eu pour descendants les familles Stouls, Christ, Breitel et Arnould. Nous n'avons plus guère de relations avec les uns et les autres, sauf avec certains Stouls et surtout avec Marie Christ, religieuse du Carmel à Paris.

Alexandre Stouls, cousin germain de mon grand-père, s'était fixé à Saint Dié où il était maitre de Postes, situation alors importante; il avait l'entreprise des diligences et voitures publiques de la région ; en somme directeur des transports avant les chemins de fer. Il fit une très grosse fortune, eut un fils élève à l'école polytechnique, pendant quelque temps sous-préfet sous le gouvernement de Mac Mahon, qui n'a laissé que des filles, dont l'une vient passer encore ses vacances à Saint-Dié.

Alexandre Stouls fit venir mon grand-père à Saint Dié. Celui-ci resta un certain temps dans les postes et les transports avec son cousin, puis il s'associa avec M. Crovisier (dont les

descendants existent toujours) dans un commerce de vins en gros où les deux associés gagnèrent certainement pas mal d'argent et assez vite, car mon grand père se retira encore jeune des affaires. Alors, il fit bâtir la maison de la place Stanislas que nous possédons toujours. (Détruite lors de l'incendie de St Dié par les Allemands en 1944)

Il s'était marié le 11 février 1841. Sa femme, Pauline Elisabeth Tisserand, était d'une vieille famille de la région. Les Tisserand étaient originaires du village de la Salle où, sans doute, ils étaient cultivateurs. Nicolas Tisserand, mon trisaïeul, fut dans l'administration des douanes sous le Premier Empire, il était lieutenant des douanes en Hollande à l'époque du blocus continental. J'ignore ce qu'il fit ensuite. Son fils, Charles Tisserand (1815-1903) frère de ma grand mère, fonda à Saint Dié une fabrique de bougies et de savon qui prit par la suite une assez grande extension. Marguerite Tisserand et Mme Padeloup sont ses petites filles, mes cousines au sixième degré, leur frère Charles Tisserand est pharmacien à Belfort.

L'arrière grand père Tisserand avait épousé Catherine Silice née à Saint Dié le 12 avril 1790. Les Silice étaient originaires de Savoie, alors province italienne. François Silice (orthographié au début Sélisse), fils de Jean et de Nicola de Chédal, était né vers 1695 à Saint Bon, diocèse de Tarentaise (Savoie) aujourd'hui arrondissement de Moutiers. Il vint au début du 18^e siècle à Saint Dié, où il épousa, le 4 novembre 1721, Marguerite Ferry; ils eurent neuf enfants, dont Claude Silice, né le 30 septembre 1737. Sa fille Catherine fut la femme de l'arrière

1
I) Famille du Cardinal Tisserant
Joseph Tisserant né vers 1720
moulier à Chatel. Normery a eu au
moins 2 enfants

a) Simon Tisserant épouse de Marguerite
ROSE qui eut au moins 1 enfant =
Simon Tisserant, né & décédé le 17 Ventôse

An V
b) Jean Baptiste Tisserant, qui suit
II J. Baptiste Tisserant, moulier, épouse en 1795
Élisabeth VETTER née le 14 Nov 1771 à
OBERBRECHTAL en Forêt Noire, d'où =

1) Jean-Joseph Tisserant (Chatel 3^{VI} 1798
+ Rouen 16^{VI} 1872) marié à Chatel en 1819
à Marie Antoinette JEANDIDIER

d'où = Joseph Antoine Tisserant (Chatel 15^{VI}
1819 + Rouen 5^{VI} 1890) descendance TRIBOUT

2) ANNOT-LEBAILLY.

2) Anne Elisabeth Tisserant (18 Vendémiaire
An VIII - 18 Vendémiaire VIII)

3) Joseph Tisserant, curé de HARSAULT (Voges)

4) Émérite Tisserant, religieuse

5) Marie-Catherine Tisserant épouse à Chatel
le 14^{VIII} 1827 François Alexis HACQUARD
descendance HACQUARD, LEJEAN, RICHARD

6) Marie-Anne Tisserant, religieuse

7) Jean-Pierre-Gervais Tisserant épouse
Victorine HUMBERT d'où =

a) Sidonie Tisserant (descendance DOBY -
MOUSOT ou MOUSOT)

b) Hippolyte Tisserant, frère du cardinal

(descendance GUILLETIN, NEU, MISSONNE,
SERAURE, GOSSOT, HOUROT, HENNEQUIN, HARCLAY,
BEAULIEU etc. --)

8) Eugène Tisserant (Chatel 20^{IV} 1816 + Macon 25^{VI} 1888)
épouse Claire FURTIN - sans postérité -

- 21
- 9) Julie Tisserant, célibataire
 - 10) Catherine François Tisserant, célibataire
 - 11) Auguste Tisserant
 - 12) Jean Tisserant qui est au fcs N. de cédé
à l'Hôpital de Nancy
 - 13) N. Tisserant

Autre famille Tisserant émigrée aux USA

1) Joseph Tisserant né "dans la région de
Nancy" le 5 III 1821, arrive à Utica avec
sa femme et 2 enfants vers 1857 - décède à
Utica le 12 VI 1890

épouse Caroline MAISE née "en France" le 15 VI
1830, décède à Utica le 15 V 1889, dont =

a) Adèle Tisserant née en France le 14 II 1854
+ à Utica le 15 III 1915, avait épousé
Antoine SIM.

b) Camille Tisserant qui suit

c) Alphonse Tisserant né à Utica le 25 II
1858 mort jeune.

2) Camille Tisserant né ~~à Utica~~ le 25 II
~~1857~~ "en France" le 15 XII 1857 à Rome

(état de N. Y.) le 3 VI 1937, épouse le
14 VI 1887 à Utica, William CLARCK

et son I) William Alphonse CLARCK
né à WEST MORELAND (N. Y.) le
3 I XII 1888.

II) Florano-Camille CLARCK née à
WEST MORELAND (N. Y.) le 9 XII 1889

Famille Tisserant, originaire de SERVANCE
(Hte Saône) "de quenelles à la livrette d'argent ac-
cablée de joug et fauchée d'or"

Charles Melchior Tisserant de Servance, eut
pour fille Jeanne-Françoise Dorée qui épousa
en 1750 Pierre BOLCO T avocat au Parlement

Dieu ou Didier MILAN (page 117)

+ 19 mars 1684 à St Die (paroisse Ste Croix)

X A) Anne GERARDIN

B) Magotte Claudon GRANDMICHEL

+ 17 dec. 1692 à St Die (Ste Croix)

dont de 2e lit

Dominique MILAN praticien et bourgeois

baptisé le 13 nov 1661 à St Die (Ste Croix)

+ 10 I 1729 St Die (Ste Croix)

X A) Anne Elié JACQUOT + 2 IV 1712 St Die (Ste Croix)

B) Marie Madeleine PECHÉUR + 24 VII 1729

à St Die (Ste Croix) dont de 2e lit

Marguerite MILAN née le 15 I 1715 St Die

+ 15 Nov 1715

Ste Croix

Antoine BERARD de TALLOIRES (Sevrou)

marchand à METZ en 1757 puis à St Die

+ 7 sept. 1771 à St Die dont

Gertrude BERARD 1734-1777

X 1757 Gabriel François TISSERAND payé

avocat et homme de loi à St Die

negociant pendant la Révolution dont

nés à St Die, baptisés tantôt St Martin, tantôt

Ste Croix

1) Gabriel François Tisserand 1759

Avocat au début de la Révolution

2) Marie ~~Anne T.~~ 1762

Mansuet 1760

3) Marie Anne T. 1762 x Dominique UVOID

4) B. Baptiste Alexandre T. 1766-1770

5) Marie Reine T. 1768-1771

6) Charles Dominique T. 1769 An IV

7) M. Elisabeth T. 1770

8) D. Gertrude T. 1773

9) B. Baptiste T. 1775/10) Marie Marguerite Ten 1787

autres membres de la famille Tisserand

Georges HILAN certainement frère de
Diez HILAN, maire de DOHÉVRE/DURBION

épouse A) Catherine PETITDENANGE (page 133)

B) le 26 IV 1679 - St Michel/Meurthe

Odile TISSERAND

Il s'installa à HERBAVILLE où il
mourut le 30 Nov 1586

Pauline TISSERAND (page 118 - note)

1828 - 1886

épouse en 1854 à Gérardmer

Jean Dominique puis Edmond RENARD

commissaire à St Die (1819 - 1866)

Bulletin de la Société Philomatique
de St Die 1964 - 1965 volume LXVIII

De la Guide du touriste à St Die par
Stegmüller (St Die typographie et litho-
graphie L. Humbert vers 1881)

on trouve citée p 43 "la fabrique
de boîtes de T. Tisserand et Martin

Rechercher l'ascendance de Pauline Tisserand
né le 24 août 1818 + le 17 mai 1898 - et -

le 11 II 1841 François Xavier MEYER

filie de Jean Nicolas T. et de Catherine S. Lize

Augustine Tisserand x Jules HENRY - veuve
épouse son beau-frère Edouard Henry - mariage en
1899

1^{er} ascendant de Cardinal Tisserant

I Joseph Tisserant né à CHATELAIN

II Jean-Baptiste Tisserant marié à
Elisabeth VETTER originaire de
OBERBRECHTAL (Forêt Noire)
d'où 13 enfants parmi lesquels

1851 III Jean Pierre Germain Tisserant
(1804-1885) médecin à CHARGES/Orléans
épouse Victoire HUBERT de ce mariage
ont notamment

1852 IV Marie-Auguste-Hippolyte Tisserant
(25 VIII 1839 + 13 IX 1917) médecin-vété-
rinaire à Nancy, épouse le 19 VII 1865
250 Octavie Léonie Hésène CONNARD (28 XII 1844
+ 22 V 1925)

6 enfants sont nés de ce mariage dont

I Eugène Tisserant né le 22 mars 1884
doyen du Sacré Collège, membre
de l'Académie des Inscriptions et
Belles-Lettres etc --

2^e Ascendance du Cardinal

Tisserant

1) Jovais Tisserant, d'une famille
de 13 enfants dont les parents
tenaient un moulin à CHATEL -
NOMEXY (Vosges) épouse Victorine
HUBERT de Nancy - dont

2) Hippolyte Tisserant no. e CHARLES/
MOSELLE (Vosges) vétérinaire à Nancy
épouse Octavie CONNARD née à
BIRONVILLE (arrondissement de
COMMERCY - Meuse) fille de Laurent
CONNARD de Bironville et de Justine
ROITEL de MANDRES aux 4 TOURS
(arrondissement de Toul) dont

3) Le Cardinal Eugène Tisserant



La famille de ma mère -
M^{me} Meyer, son fils Alfred sur ses genoux.
Xavier Meyer - Pauline, ma mère - mon grand père.

un daguéréotype, fort bien conservé qui les représente avec ma mère et son frère Xavier.

Mes grands parents Meyer eurent trois enfants, dont deux fils qui moururent jeunes. L'ainé Xavier, (18 juin 1842-20 juillet 1873) fit ses études au collège de Saint Dié, puis son droit à Strasbourg. Il était lié avec mon père et mon oncle. Sur un daguéréotype qui est dans mon bureau à Raon, il se trouve avec mon père, celui ci en uniforme d'élève à l'école de santé militaire. Ces relations d'étudiant contribuèrent sans doute à favoriser le mariage de mon père et de ma mère.

Le second fils, Alfred, (3 juin 1854 - 17 février 1882) fit lui aussi de bonnes études. Il eut l'idée heureuse de créer à Saint Dié, une nouvelle fabrication de textiles, mais il mourut avant d'avoir pu en tirer grand profit. Sa petite usine est devenue les grands établissements Marchal, dont l'histoire industrielle et financière est fort mouvementée;

Mes oncles Meyer étaient des jeunes gens très intelligents, mais j'ai entendu dire que leur conduite, comme celle de beaucoup de jeunes gens de cette époque, dont la famille avait quelque fortune, était loin d'être exemplaire et qu'elle ne contribua pas peu à leur mort prématurée ;

Par contre, il est juste de souligner que la vie de mes grands parents Meyer, qui peut être comparée à celle des Tresté et aussi des grands parents de ma femme. Les traditions sont

hon

les mêmes dans les deux branches. Les Meyer comme les Tresté, j'insiste à dessein, étaient certainement partis de situations modestes. Par le travail, l'ordre et l'économie, ils ont pu les uns et les autres, se constituer une aisance, très belle pour l'époque, et en même temps faire donner à leurs enfants une instruction soignée. Toujours la belle allégorie grecque de la course du flambeau .

Ces exemples, je les signale une fois de plus à mes enfants et petits enfants; ils sont bons à méditer.

à sa mémoire,

A la mort de son père, il était étudiant en droit à la faculté de la République à Boulogne; pour se rapprocher de ses parents, il demanda et obtint sa nomination d'Avocat général à la Cour d'Appel de Nancy qu'il ne devait plus quitter. Il ne cessa de s'occuper de nous, de notre instruction et de notre éducation, dans les lignes générales tout au moins.

Si bonne et si dévouée que fut sa mère, il est certain que les éducations conduites uniquement par les femmes ont leurs inconvénients et des lacunes, tout comme les éducations conduites uniquement par les hommes. Les femmes sont incapables de mener seules tout à fait à bien les éducations de leurs enfants, les deux influences sont nécessaires. Mon oncle nous donna toujours un grand dévouement et une grande affection. Les relations entre les deux branches de la famille étaient extrêmement étroites et les deux fils de son oncle André et Paul furent plutôt pour moi des frères que des cousins. Le temps s'a

mon oncle et ma tante

Lucien SADOUL - 1845-1905

Hélène GANDREY - 1856

A mon oncle, je dois une profonde reconnaissance; il fut pour moi un second père, il eut sur ma vie et ma carrière une profonde influence et c'est pour moi une satisfaction que d'exprimer ici la vénération et la reconnaissance que je porte à sa mémoire.

A u moment de la mort de mon père, il était Procureur de la République à Boulogne; pour se rapprocher de nous et de ses parents, il demanda et obtint sa nomination d'Avocat Général à la Cour d' Appel de Nancy qu'il ne devait plus quitter. Il ne cessa de s'occuper de nous, de notre instruction et de notre éducation, dans les lignes générales tout au moins.

Si bonne et si dévouée que fut ma mère, il est certain que les éducations conduites uniquement par des femmes ont bien des inconvénients et des lacunes, tout comme les hommes sont incapables de mener seuls tout à fait à bien les éducations de leurs enfants. Les deux influences sont nécessaires. Mon oncle nous montra toujours un grand dévouement et une grande affection. Les relations entre les deux branches de la famille étaient extrêmement étroites et les deux fils de mon oncle, André et Paul, furent plutôt pour moi ^{plus} des frères que des cousins. Le temps n'a

pas affaibli cette profonde affection .

Mon oncle, Lucien Marie, naquit à Raon le 8 août 1845, peu après le retour de son père à Raon. Il fit ses études au Lycée de Nancy, puis son droit à la Faculté de Strasbourg. Après avoir été attaché au Parquet de la Cour d'Appel de Colmar, il fut nommé Substitut à Wissembourg, le 22 septembre 1869, débutant ainsi très jeune dans la magistrature, aux lieux mêmes où son grand-père et son arrière grand-père avaient été magistrats.

La guerre arriva bientôt. On sait qu'à Wissembourg se livra, le 4 août 1870, le premier combat malheureux de cette fatale guerre. Mon oncle eut alors une belle attitude, en l'absence de son Procureur, attitude qui lui valut ainsi qu'à ses collègues du tribunal une lettre de félicitations du gouvernement de la Défense Nationale. (Conforme, son éloge par l'Avocat Général Marchand, le 16 octobre 1906, où on trouvera sur lui quelques détails intéressants, bien que ce discours soit assez banal.) Les Allemands éloignèrent bientôt les magistrats d'Alsace, et mon oncle fut envoyé comme prisonnier sur parole à Raon avec son Procureur, M. Lemaitre. Cette captivité était en somme très douce, surtout si on la compare aux mesures d'impitoyable rigueur prises par les Allemands en pays envahi de 1914 à 1918. et de 1940 à 1945.

Après l'armistice, il put obtenir vite sa réintégration, et, le 23 avril 1871, il fut nommé Substitut à Nevers. Il s'y maria en mars 1873 avec Hélène Gandrey, dont les parents tenaient à

Nevers un important commerce de draps. Ma tante était extrêmement jeune lors de son mariage, elle n'avait pas encore 17 ans, étant née le 14 mai 1856. C'était une fort jolie jeune fille dont je ne veux pas trop faire l'éloge, de peur d'effaroucher sa modestie. Elle avait un frère aîné, Aristide, né en 1848, homme aimable et distingué, qui après avoir repris le commerce de ses parents, se consacra à l'art et à la musique; il fut notamment administrateur général de l'Opéra Comique et directeur du Casino d'Aix les Bains. Une soeur, également plus âgée, fine et distinguée comme elle, épousa le capitaine Mounier qui devait terminer sa carrière comme général commandant la division de Périgueux. Aristide Gandrey a eu un fils Jean qui s'occupe aussi d'art et de musique. Des ^(Gandrey - Betty) deux fils de Mme Mounier l'un, Maurice, est aujourd'hui préfet du Gard, l'autre, Aristide, ancien Saint Cyrien, a été tué comme lieutenant de Zouaves à la bataille de Charleroi en août 1914. M. Gandrey et Mme Mounier sont morts tous deux, à un âge avancé, et à quelques jours d'intervalle, au mois de novembre 1930.

Ma tante vit seule à Nancy, rue Victor Hugo 7 ; elle a encore une très belle santé, malgré les quelques infirmités de son âge. Nos relations avec elle sont toujours extrêmement étroites et affectueuses ;

Mon oncle ne devait pas rester très longtemps à Nevers; le 3 novembre 1873, il fut nommé Procureur de la République à La Chatre. Ce petit tribunal du Berry était peu occupé; mon oncle

chercha vite un poste plus important et, le 18 mai 1875, il fut nommé à Béthune. Il va ensuite comme Procureur à Dunkerque, le 1er mai 1877; le coup d'Etat du 16 mai arrivé, la situation politique est très troublée; il ne fait que passer à Dunkerque, et, le 18 juillet 1877, il est nommé à Boulogne. Pour les impérieuses raisons familiales que j'ai dites il vient, le 7 février 1880, comme Avocat Général à la Cour de Nancy, où il va demeurer 25 ans. *C'était, au surplus, un fort bel événement.*

En 1883, est faite la grande réforme de la magistrature qui réduit le personnel et réalise quelques réformes techniques heureuses, mais qui est surtout inspirée par des raisons politiques. Les divisions politiques sont alors profondes, la lutte pour le régime est violente et âpre. La loi de 1883 suspend l'inamovibilité de la magistrature, de nombreux magistrats du siège suspects, le plus souvent à raison, de sentiments d'hostilité au régime républicain, sont mis à la retraite; d'autres du Parquet ont déjà donné ou donneront leur démission. De très nombreux postes sont vacants.

Mon oncle fut alors nommé Procureur Général à Nancy, le 4 décembre 1883. Il venait d'avoir 38 ans, un âge qui paraît aujourd'hui invraisemblable pour un chef de Cour. Il y eut à ce moment plusieurs exemples de pareilles nominations, celle de mon oncle fut due pour une grande part à l'influence de Jules Ferry.

Mon oncle devait d'ailleurs justifier très amplement ce choix exceptionnel. Il était très intelligent, il avait l'esprit prompt très clair, saisissait les affaires dans leur ensemble, sans

s'arrêter à des détails inutiles; il était servi par une parole élégante et claire, un style net et agréable; il aimait le travail et était très attaché à ses fonctions. En voilà plus qu'il n'en faut pour faire comprendre qu'il fut un magistrat d'élite. Bien qu'il soit mort depuis près de trente ans, les anciens conservent encore son souvenir.

Les circonstances devaient lui donner un rôle presque historique, bien rare chez un magistrat. En 1887, les relations franco-allemandes étaient très tendues; ce fut l'époque des incidents de frontière. Le premier, qui faillit amener la guerre, fut l'arrestation par les allemands du commissaire de police de Pagny sur Moselle, M Schnoebélé, en avril 1887.

Pourquoi la police allemande arrêta-t-elle Schnoebélé. Aujourd'hui encore, l'affaire n'est pas éclaircie, malgré quelques travaux sur la question (voir notamment dans la revue de France 1829- *Camille vergnol*) . Peut-être une explication *et une conférence à Nancy le 7/10/86, publiée dans le Layslouvi.* sera-t-elle donnée, lors de la publication des archives allemandes; en attendant, on en est encore aux hypothèses.

L'arrestation de Schnoebélé causa en France et en Allemagne une très vive émotion et pendant quelques jours on put croire à la guerre. - Comme chef du Parquet de la Cour, mon oncle mena l'enquête avec énergie et habileté. Il put prouver que Schnoebélé avait été convoqué à la frontière par son collègue allemand de Novéant pour régler un petit incident, qu'il avait été trainé de force sur le territoire allemand, arrêté et conduit

à Metz. C'est en se basant sur les résultats de cette enquête et le rapport du Procureur Général de Nancy, qui établissaient une violation du droit international, que le gouvernement, et peut-être surtout le président de la République, Jules Grévy, purent faire valoir énergiquement les droits de la France. L'Allemagne et Bismarck lui-même, reconnurent leurs torts, et Schnoebélé fut remis en liberté.

Mon oncle put légitimement revendiquer sa part de ce succès diplomatique, dont l'importance fut considérable.

Au mois de septembre de la même année, encore un incident, non loin de Raon. Des chasseurs français suivaient la ligne frontière dans la forêt, près de Raon sur Plaine. Un garde allemand Kaufmann, tira sur eux, tua le voiturier Brignon, de Raon les Leau, et blessa assez gravement le lieutenant de cavalerie de Wangen. - Mon oncle, alors en vacances à Raon, commença aussitôt l'enquête et celle ci établit que les chasseurs n'avaient pas pénétré sur le territoire allemand, ^{qu'ils} n'avaient ^{commis} ~~connu~~ aucun acte répréhensible et que le garde avait tiré sans raison. L'Allemagne, une fois encore, reconnut ses torts, elle s'excusa, et versa à la veuve de Brignon une indemnité de 50.000 marks (62.500 francs or - c'était large) .L'incident de Vexaincourt n'avait pas l'importance de celui de Pagny sur Moselle; il ~~ne~~ s'agissait vraisemblablement que de l'excès de zèle maladroit d'un subalterne, mais, venant si vite après l'affaire de Pagny, dans la nervosité des deux peuples, il n'en causa pas moins une vive émotion . Notre maison fut alors envahie par tous les journalistes, venus de partout et notamment de Paris, pour renseigner



Lucien Sadoul

leurs lecteurs. Quelques semaines après mon oncle fut envoyé officiellement à Schirmeck pour continuer l'enquête avec les autorités allemandes. C'est, je crois, un exemple bien rare et peut-être unique dans les relations franco allemandes de 1870 à 1914. *(Voir ma conférence à Paris le 6/7/36, publiée dans le Cay Lorrain, de comb. 1936 - sur l'affaire de Vénarion).*

Le succès de mon oncle dans ces affaires délicates lui avaient donné une influence et une réputation au dessus encore de sa situation officielle. Quand on parlait de lui, il était toujours le Procureur Général des incidents de frontière. Au mois de janvier 1888, il fut nommé Officier de la Légion d'Honneur, distinction alors infiniment moins répandue qu'aujourd'hui; il était depuis très peu de temps chevalier.

Ma tante a conservé les dossiers personnels et le brouillon des rapports de son mari dans ces deux affaires.

Le 5 janvier 1893, mon oncle fut nommé Premier Président de la Cour et il allait apporter sur le siège les qualités qu'il avait déjà montrées au Parquet, vivacité et clarté de l'intelligence, rapidité de compréhension, élégance de style, puissance de travail. Il présidait lui même les quatre audiences hebdomadaires de la Cour; à côté, il lisait beaucoup, des oeuvres historiques notamment; il était donc très occupé.

Il avait une belle santé; malheureusement il avait souffert très jeune de rhumatismes articulaires, affection plus répandue encore qu'aujourd'hui. Une crise particulièrement violente l'immobilisa longtemps en 1890 et ébranla sa santé.

La mort si brusque de son fils André en 1904 fut bien entendue pour lui un coup très cruel, dont il ne se releva pas.

Il déclina vite, il paraissait cependant pouvoir résister longtemps encore, quand, au mois d'octobre 1905, il fut pris d'une affection des bronches qui semblait bénigne, mais qui s'aggrava vite. Il mourut le 19 octobre 1905, âgé seulement d'un peu plus de 60 ans. Sa disparition nous fut à tous extrêmement douloureuse.

Il est très difficile et parfois délicat, (il faut le répéter souvent) de parler des générations actuelles et de ceux qu'on a connus et vus. L'affection qu'on peut avoir pour les uns et pour les autres vous égare; on peut être, ou trop indulgent, ou parfois trop sévère, on ne connaît pas l'avenir. J'avais pour André une affection fraternelle; je n'ai pu y faillir que de dire qu'il fut une enfance et surtout une jeunesse très difficiles. Ce n'est pas qu'il ne fut un excellent garçon, il était même très, ce qui fit souvent son malheur. Très intelligent, très résolu, très spirituel, d'un entrain enflammé, excellent camarade, aimant à faire plaisir et à rendre service, il eût attiré autour de lui que des sympathies et, chose plus rare, des amitiés profondes.

Il n'était pas très porté au travail, mais je crois que si on l'eût laissé en arrière plus tard, car il avait l'ambition de réussir et cette ambition était justifiée.

Quand il fut libéré de droit et eut terminé son service

ANDRE SADOUL

II octobre 1875 - 5 décembre 1904

André Sadoul est né le II octobre 1875 à Varennes les Nevers, dans la maison de campagne du Four de Vaux, qui appartenait à ses grands-parents Gandrey .Il était tout jeune encore quand ses parents vinrent à Nancy, il fit ses études au Lycée, puis à la Faculté de Droit, et entre temps son service militaire au 26° regiment d'infanterie.

Il est très difficile et parfois délicat, (il faut le répéter souvent) de parler des générations actuelles et de ceux qu'on a connus et aimés. L'affection qu'on peut avoir pour les uns et pour les autres vous égare; on peut être, ou trop indulgent ou parfois trop sévère, on ne connaît pas l'avenir. J'avais pour André une affection fraternelle ; ce n'est point y faillir que de dire qu'il eut une enfance et surtout une jeunesse très difficiles. Ce n'est pas qu'il ne fut un excellent garçon, il l'était même trop, ce qui fit souvent son malheur. Très intelligent, séduisant, très spirituel, d'un entrain endiablé, excellent camarade, aimant à faire plaisir et à rendre service, il n'a inspiré autour de lui que des sympathies et, chose plus rare, des amitiés profondes .

Il n'était pas très porté au travail, mais je crois que le goût lui en serait venu plus tard, car il avait l'ambition de réussir et cette ambition était justifiée.

Quand il fut licencié en droit et eut terminé son service

144
militaire, il s'agissait de lui trouver une situation. Ce n'était pas très facile. A tout hasard, son père alla au Ministère de la Justice pour s'informer, au mois de novembre 1899. Il se trouva que M. Monis, Garde des Sceaux dans le Cabinet Waldeck Rousseau, cherchait un secrétaire particulier et qu'il se décida pour mon cousin; André avait trouvé la situation qu'il lui fallait; il séduisit Monis comme les autres, et, bientôt, il fit à la Chancellerie la pluie et le beau temps.

Vite, il se créa de nombreuses et belles relations qui auraient pu être très utiles, non seulement à lui, mais à nous tous. D'esprit fin, avisé, diplomate, il évolua à l'aise dans ces milieux très spéciaux de la politique et de la haute administration et sut se tenir sur le terrain de Paris si glissant pour beaucoup et notamment pour les provinciaux.

Au mois de mai 1902 le ministère Waldeck Rousseau tomba et Monis quitta la Chancellerie. André fut nommé directement juge à Reims, tribunal de première classe, d'autant plus recherché qu'il appartient au ressort de Paris. Il n'avait pas encore 27 ans.

André n'avait pas grand goût pour les fonctions sévères d'un magistrat du siège. Il aurait certainement cherché à sortir de la magistrature. La politique le tentait. Dès ce moment, il vit venir le vent et chercha à poser des jalons pour une candidature ici ou là.

Malheureusement, sa vie ne devait pas lui permettre de réaliser ses projets : au début de l'hiver de 1904, il fut pris d'une grippe infectieuse. La maladie fit vite des progrès, une pneumonie

se déclara et il mourut le 5 décembre 1904. Son ent

San enterrement donna lieu à d'unanimes et émouvantes
manifestations de sympathie.

Les vivants pour les raisons que j'ai dites, ne peuvent avoir
qu'une courte notice composée surtout de renseignements d'ordre
chronologique.

La vie de Paul ne présente d'ailleurs rien de très particu-
lier. Moins brillant que son frère, il est par contre plus rai-
sonnable et plus posé; son existence s'est passée jusqu'ici nor-
malement et il est évident qu'à moins d'un événement bien im-
probable, il en sera toujours ainsi.

Etudes secondaires au Lycée de Nancy, Faculté de droit, thèse
de doctorat en droit de juin 1903 sur "La Guerre civile en droit
des gens", service militaire au 26^e régiment d'infanterie.
Rien à signaler.

Au début de 1906, grâce au soutien laissé par son père, les
longs et coûteux débuts dans la magistrature purent lui être
épargnés et, sans passer par les posts de juge suppléant sans
lequel on s'éternisait alors, il fut nommé directement Substitut
à Saint-Mihiel, le 3 janvier 1906. Ce début était plein de pro-
messes; il pouvait permettre une belle carrière. Et le suite,
substitut à Saint-Diz, le 24 mai 1910, puis Procureur de la
publique à Remiremont, le 7 septembre 1912.

A l'application, il est affecté au Conseil de guerre de

PAUL SADOUL

né à Raon l' Etape le 3 avril 1881

Mort à Epinal octobre 1949 Président Honoraire du diocèse de Toul.

Les vivants pour les raisons que j'ai dites, ne peuvent avoir qu'une courte notice composée surtout de renseignements d'ordre chronologique.

La vie de Paul ne présente d'ailleurs rien de très particulier. Moins brillant que son frère, il est par contre plus raisonnable et plus posé; son existence s'est passée jusqu'ici normalement et il est évident, qu'à moins d'un évènement bien improbable, il en sera toujours ainsi.

Etudes secondaires au Lycée de Nancy, Faculté de droit, thèse de doctorat au mois de juin 1905 sur " La Guerre civile en droit des gens ", service militaire au 26° regiment d'infanterie. - Rien à signaler.

Au début de 1906, grâce au souvenir laissé par son père, les longs et monotones débuts dans la magistrature purent lui être épargnés et, sans passer par le poste de Juge suppléant dans lequel on s'éternisait alors, il fut nommé directement Substitut à Saint-Mihiel, le 3 janvier 1906. Ce début était plein de promesses; il pouvait permettre une belle carrière. ^{Voici} ~~Voici~~ la suite. Substitut à Saint Dié, le 24 mai 1910, puis Procureur de la République à Remiremont, le 7 septembre 1913.

A lamobilisation, il est affecté au Conseil de guerre de

Belfort, puis à l'Intendance, peu après il est maréchal des Logis dans un régiment d'artillerie sur le front d'Alsace, qu'il ne quittera que dans les derniers mois de la guerre pour les services de sûreté de la 7^e Armée ou Armée des Vosges.

Démobilisé, il reprend ses fonctions à Remiremont. Le 27 juin 1922, il est nommé Procureur de la République près le tribunal d'Epinal et près la Cour d'Assises des Vosges où il exerce encore actuellement ses fonctions après avoir été pendant quatre années, lors de la réforme judiciaire, chef du Parquet de tout le département.

*Après sa retraite de lui 1948 à Epinal et a été
nommé Président honoraire du Tribunal Civil d'Epinal -
Chevalier de la Légion d'Honneur -*

Pas d'enfant -

*Avait épousé, régularisant ainsi une
situation irrégulière "Marie", brave fille, sans plus, qu'il
l'aimait, par sympathie pour Paul a adopté.*

*Tante Hélène n'a voulu ce mariage qu'après
Tom, de crainte de réactions brutales le lui dissimulèrent.*

*En 1938, à l'occasion de la mobilisation qui a précédé
la guerre de 1939, Paul est venu chercher sa mère à Nancy
pour l'emmener à Epinal et lui éviter les dangers de la
guerre qui à l'époque on croyait devoir se dérouler sur les grands
villes. Brutalement il a dû lui avouer qu'il était marié.*

*Les choses se sont très bien passées. Tante Hélène
et Marie ont fait très bon mariage et lorsqu'en 1939 Tante Hélène
est morte, elle était ravie d'avoir une belle fille, à laquelle par avance
elle avait donné ses bijoux.*

SADOUL (Roger Charles Louis)

né le 17 février 1870 à Raon l' Etape,

marié le 23 septembre 1897 à

BENOIST (Marie Angèle Alice)

née le 17 juillet 1878 à Carignan (Ardennes)

Parler de soi et des siens très proches n'est pas besoin facile; et la maxime du philosophe grec : " Connais-toi toi-même " se pratique bien difficilement. Le plus simple, le plus sincère aussi peut-être, est de se borner à un exposé objectif; avec, de ci de là ,une réflexion plus générale. Je ne veux pas faire autre chose pour les générations actuelles.

Après avoir écrit ces lignes très sages en brouillon, ma plume s'est mise à courir et je me suis laissé aller à parler de moi bien longuement.

Tant pis, je maintiens l'exposé. Peut-être aura-t-il plus tard un intérêt, celui de montrer la vie d'une famille aux 19° et 20° siècles, et alors de prendre une valeur dans les temps lointains.

Je suis né à Raon le 17 février 1870, dans la maison où étaient déjà nés mon père et ma grand mère. Peu après, éclatait la guerre de 1870. Si, bien entendu, je n'en ai pas le souvenir personnel, j'en ai tellement entendu parler qu'il me semble parfois l'avoir vécue. Sur moi comme sur tous ceux de ma génération surtout dans les régions de l' Est, ce grand évènement a eu une

grosse influence.

De ma toute première enfance, j'ai quelques souvenirs. L'un est si lointain, que je me demande s'il est bien exact, celui du baptême de mon frère en mai 1872, alors que je n'avais guère plus de deux ans. Un autre souvenir, très précis celui là, est d'avoir vu une compagnie allemande passer dans la rue de la gare, (aujourd'hui la rue Thiers), un jour que mon grand-père me promenait et s'était arrêté pour causer avec un homme qui pavait la rue. Comme les Allemands ont évacué Raon le 31 juillet 1873, je devais avoir un peu plus de trois ans. Je me rappelle aussi mon arrière grand-mère Tresté, morte en juin 1874. Je ne cite ces menus détails que pour montrer que dans les mémoires d'enfants se gravent souvent des souvenirs très lointains. Ceux-ci, pour mes petits enfants, paraîtront remonter aux temps préhistoriques.

La mort de mon père devait avoir sur moi une très grosse influence. Bien jeune, j'avais neuf ans et demi, je compris cependant toute l'étendue du malheur qui nous frappait. Et surtout je sentis, sans trop m'en rendre compte sans doute, que je devenais presque chef de famille. Je ne veux pas me faire meilleur que je n'étais, mais je puis dire que je devins très raisonnable, autant bien entendu qu'un enfant peut l'être, que j'eus souvent des idées et des préoccupations au dessus de mon âge, à certains égards tout au moins, car, par ailleurs, je restais un enfant turbulent, agité et étourdi.

Je fus mis à l'âge habituel à la salle d'asile, qu'on n'ap-

appelait pas encore l'école maternelle, tenue par la soeur Rosalie, puis à l'école primaire. J'y fis de bonnes études, et j'ai toujours eu à me féliciter d'avoir débuté à l'école primaire. En 1881, je passai mon certificat d'études et, bien que le plus jeune des candidats, je fus reçu le second du canton ; jamais, je crois aucun succès universitaire ne m'a donné plus de joie. Le moment des études secondaires approchait ; il eut même été préférable de les commencer un an plus tôt ; car les leçons de latin que je prenais avec le père Jeanmougin, ancien principal du minuscule collège de Sainte Marie aux Mines, et les leçons d'allemand de Melle Bauer, qui n'était guère plus forte que ses élèves, étaient bien insuffisantes.

En 1882, ma mère prit la décision de s'installer à Nancy.

Ce n'est pas sans de vifs regrets que je quittai Raon où j'avais passé une enfance heureuse et choyée ; mais il le fallait. Je revois notre départ, j'entends encore mon grand-père me dire : " Louis, je compte sur toi, sois raisonnable, travaille et deviens un homme " . Sans fausse modestie, je crois n'avoir pas trompé les espérances de mon grand père. Ces paroles me sont toujours restées profondément dans la mémoire ; peut-être m'ont-elles bien souvent guidé dans la vie.

Je les ai redites à mon petit fils Jacques Brongniart, quand, lui aussi, a eu le malheur de perdre son père au même âge que moi. J'espère que, comme je l'ai fait, il ne les oubliera pas.

Ma mère avait loué un appartement très agréable, confortable pour l'époque, rue de la Ravinelle, 7, derrière la Faculté. Le prix du loyer était de 1.800 francs. Là, je devais faire toutes mes études et demeurer jusqu'à ma nomination de Substitut en 1894. Ma mère le quitta en 1898 seulement pour aller habiter rue de Lorraine, II, puis Place Carnot 2.

J'entrai au Lycée, à la rentrée d'octobre 1882, dans la classe de cinquième. J'y fis de bonnes études sans plus. J'étais un bon élève en ce sens que je me tenais en moyenne dans les dix premiers, mais n'arrivant au premier rang que par exception. Les professeurs me disaient intelligent, ayant des dispositions naturelles marquées pour le français et la littérature, mais ils me reprochaient de ne pas fournir un effort assez soutenu. Certains de mes bulletins que je retrouve m'ont bien amusé. Je réussissais bien en français, mais je n'y avais pas grand mérite disent ces bulletins, car j'y arrivais sans effort, et je négligeais le reste. Je crois que les professeurs exagéraient un peu à la fois mes mérites en français et mon indifférence pour le surplus. J'aimais beaucoup la littérature, l'histoire et également, par contraste, les sciences, surtout la physique et la chimie. J'avais peu de goût pour les langues, qu'elles soient mortes, comme le latin ou le grec ou vivantes comme l'allemand. Peut-être les mauvais commencements que j'avais eus à Raon y étaient-ils pour quelque chose. Cependant, au fur et à mesure que mes études s'avançaient, je prenais dans la classe un rang meilleur et je fus reçu sans effort exceptionnel au baccalauréat

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE
DE NANCY

LYCÉE DE NANCY

NOTES méritées par l'Elève

Savoul

de la Classe de

Milouph

pendant le 2^e trimestre de l'année clas-
sique 1887-1888.

Exercices religieux

Conduite générale *Bien*

	TRAVAIL.	PROGRÈS.	PLACES.	NOMBRE des ÉLÈVES.
Instruction religieuse				
Philosophie : dissertation française	<i>Bien</i>	<i>Bien</i>	<i>h</i>	<i>21</i>
Histoire	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>h</i>	<i>21</i>
Géographie	<i>u</i>	<i>u</i>		
Lectures ou grammaire.	Composition latine			
	— française			
	Thème latin			
	Version latine.			
	Exercices grecs			
	Version grecque			
Orthographe et exer- cices français				
Morale.				
Mathématiques	<i>As. Bien</i>	<i>As. Bien</i>	<i>h</i>	<i>21</i>
Physique	<i>As. Bien</i>	<i>Bien</i>	<i>h</i>	<i>22</i>
Chimie	<i>u</i>	<i>u</i>		
Histoire naturelle.	<i>u</i>	<i>As. Bien</i>	<i>h</i>	<i>20</i>
Allemand	<i>mediocre</i>	<i>leuts</i>	<i>20</i>	<i>21</i>
Anglais				
Dessin graphique.				
Dessin d'imitation	<i>panable</i>	<i>panable</i>	<i>18</i>	<i>22</i>
Droit commercial.				
Comptabilité				
Lecture				
Écriture				
Leçons de choses.				
Gymnastique				
Musique vocale				

INTERROGATIONS (les notes varient de 0 à 20).

Mathématiques :

Physique et Chimie :

OBSERVATIONS

x Elevé intelligent qui n'est pas
toujours aussi sérieux qu'il le
paraît. travaille un peu
en amateur. pourrait faire
encore mieux en mathématiques

*+ je recommande que j'en dise
sur descriptif en philosophie*

Nancy, le 22 mars 1888.

Le Proviseur,

Méary

UNIVERSITÉ DE FRANCE

—
ACADÉMIE
DE NANCY

LYCÉE DE NANCY

NOTES méritées par l'Élève

Madame

de la classe de *B² B*

pendant le *3^e* trimestre de l'année clas-
sique 188 *4*-188 *5*.

Exercices religieux

Conduite générale *ans. bien*

	TRAVAIL.	PROGRÈS.	PLACES.	NOMBRE des ÉLÈVES.
Instruction religieuse. . .				
Philosophie : dissertation française				
Histoire.	<i>bien</i>	<i>bien</i>	<i>10</i>	<i>26</i>
Géographie	<i>bien</i>	<i>bien</i>	<i>10</i>	<i>26</i>
Lettres ou grammaire. {	Composition latine . . .			
	— française. <i>bien</i>	<i>bien</i>	<i>2</i>	
	Thème latin.	<i>ans. b</i>	<i>ans. b</i>	<i>17</i>
	Version latine.		<i>4</i>	
	Exercices grecs.	<i>pass</i>	<i>pass.</i>	<i>8</i>
Version grecque.			<i>8</i>	
Orthographe et exer- cices français.				
Morale				
Mathématiques	<i>bien</i>	<i>bien</i>	<i>8</i>	
Physique.			<i>4. 2</i>	
Chimie.				
Histoire naturelle				
Allemand.	<i>mes</i>	<i>tr. fait</i>	<i>2. 2</i>	
Anglais.				
Dessin graphique.				
Dessin d'imitation	<i>bien</i>	<i>ans. b</i>	<i>2. 0</i>	
Droit commercial.				
Comptabilité				
Lecture.				
Écriture				
Leçons de choses.				
Gymnastique				
Musique vocale.				

INTERROGATIONS (les notes varient de 0 à 20).

Bulletin qui a du me valoir plus de reproches que de félicitations et que, pour ma part, je trouve beaucoup trop flatteur aujourd'hui.

Mathématiques :

Physique et Chimie :

OBSERVATIONS

Il réussit très bien en français - tout naturellement, sans efforts - mais l'effort lui coûte; il se contente de montrer qu'il est très-intelligent, sans le reste.

Nancy, le 21 juillet 1883

Le Proviseur,

Al. Méary

de rhétorique en juillet 1887. A ce propos, est-ce péché d'orgueil que de noter que je n'ai jamais été refusé à un examen. Le baccalauréat de philosophie ne fut qu'un jeu. Mes bulletins de cette année là sont fort mauvais et cependant mes notes d'examen m'auraient valu la note bien ou très bien si un professeur sévère ne m'avait fait patauger sur une question saugrenue et ne s'était opposé à une mention.

La médiocrité de mes bulletins de cette année là s'explique ; je fus un élève de philosophie très turbulent et même un peu chahuteur. J'en avais assez du Lycée et j'aspirais à plus d'indépendance. De plus, je venais d'avoir une grosse déception. Tout jeune, j'avais eu la vocation très arrêtée d'être forestier; j'avais le goût très vif que j'ai conservé de la forêt et de la campagne. On entrait alors directement à l'école forestière par concours, comme à Polytechnique et à Saint Cyr, et, à la fin de ma philosophie, je me préparais à entrer dans le cours de Forestière au Lycée. Mais, au mois de janvier 1898, une réforme se produisit qui obligeait tous les candidats à passer par l'Institut agronomique, à Paris, et d'y faire deux ans d'étude. Mes camarades et moi pensèrent que toute l'administration forestière allait être transformée et presque tous les futurs forestiers changèrent d'idée.

Avec de bien vifs regrets, j'abandonnais mon projet d'être forestier et, après quelques hésitations, il fut résolu en famille que je ferais mon droit.

Si la réforme de l'école avait été retardée de deux ou

trois ans, ma vie aurait été ~~bien~~ bien changée. - Comme mon tempérament ne me porte pas à des regrets inutiles, je me suis dit depuis longtemps que ce que le sort a fait a été bien fait. Je suis loin d'ailleurs d'avoir eu à me plaindre des avantages et des agréments que j'ai trouvés dans la Magistrature.

Me voilà donc, au mois de novembre 1888, étudiant en droit. Ah, quel beau temps. Avoir vingt ans et être étudiant; c'est le bonheur sur la terre; je n'insiste pas sur cette banalité.

Mais que mes descendants n'aillent pas en conclure que j'ai mené à cette époque une vie de folles distractions. Non, j'ai toujours été un garçon très raisonnable.

Alors que j'avais été au Lycée un élève simplement honorable, je pris la tête de colonne, dès que j'abordai l'enseignement supérieur. Je fis, je puis le dire sans vantardise, des études de licence très supérieures à la moyenne. Je passai tous mes examens avec unanimité de boules blanches, suivant la cotation de l'époque, et même, sur six examens, j'obtins cinq fois l'éloge spécial réservé aux candidats qui se signalaient particulièrement. Licencié en juillet 1891, j'entrai comme attaché au Parquet Général près de mon oncle, le 5 novembre 1891. De ce jour là, commence ma carrière de magistrat. Je fis en même temps mon doctorat. A cette époque j'ai beaucoup travaillé. La nonchalance que certains professeurs m'avaient reprochée au Lycée, peut-être avec quelque exagération, avait disparu depuis longtemps et j'avais pris un goût très vif pour le travail et l'étude que j'ai conservé. Le Parquet de la Cour me prenait plusieurs heures par jour, la

préparation des examens de doctorat était difficile ; je dus alors fournir un gros effort. Il me fut extrêmement utile. Si bonnes qu'eussent été mes études de licence, seulé le doctorat et le travail du Parquet, dans une sphère modeste cependant, murirent mon esprit et me donnèrent la méthode de travail et les facultés d'examen critique et d'étude nécessaires.

J'ai passé certainement de très bons examens de doctorat, mais les professeurs m'envoulaient quelque peu de travailler au Parquet et de ne pas me consacrer uniquement à la Faculté et mes notes de doctorat, tout en restant très bonnes, furent un peu moins favorables que celles de Licence. Je passai mes thèses de doctorat le premier février 1894. En prévision de ma nomination prochaine dans la magistrature, j'avais dû en précipiter la préparation. Ma thèse de droit romain avait pour sujet : " La Bonorum Venditio " et ma thèse de droit français : " Le secret professionnel ". Pour avoir été préparé assez vite, le secret professionnel n'en est pas moins d'une lecture facile. Ma soutenance se passa fort bien ; le rapport de la Faculté constata que j'avais montré une facilité et une élégance de parole qui avaient été remarquées .

Mes études commencées à la salle d'asile de Raon étaient terminées et j'entrais dans la vie active.

Peut-être aurai je pu préparer l'agrégation de droit. Si la Faculté avait été composée comme elle l'est aujourd'hui, il est certain que mes professeurs m'y auraient poussé. Mais ceux de mon temps, dont la plupart étaient d'ailleurs excellents,

se souciaient assez peu de leurs étudiants en dehors des cours et ne s'intéressaient guère à leur avenir.

J'aurais, je crois, eu des chances de réussir au difficile concours de l'agrégation. Si mes compositions écrites ne se signalaient pas particulièrement, par contre mes exposés oraux étaient excellents et ils comptent beaucoup au concours de l'agrégation. Mais mon entrée dans la magistrature était tout indiquée; elle était décidée depuis longtemps et je ne pensai à l'agrégation que pour en rejeter l'idée.

A cette époque, il n'y avait pas de concours d'entrée dans la magistrature, c'était presque regrettable pour moi, car j'aurais pu le passer brillamment.

On ne pouvait être nommé Juge suppléant, sans traitement au surplus, qu'à vingt cinq ans; le stage y était très long; les nominations directes à un poste de Substitut étaient fort rares, à moins d'avoir été attaché à la Chancellerie, situation équivalente à celle de suppléant, mais qu'on pouvait obtenir plus jeune.

Mon oncle avait beaucoup d'influence à la Chancellerie; il en usa très largement pour moi et, le 30 mars 1894, je fus nommé Substitut du Procureur de la République à Bar le Duc. Je venais d'avoir 24 ans; cette nomination était tout à fait exceptionnelle et elle me valut bien des envieux.

Me voilà donc Substitut à Bar le Duc, au printemps de 1894 et j'y restai deux ans et demi. Ce fut une des époques les plus heureuses de ma vie.